SPÉCIAL

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les cahiers du Canard Libéré

Edition spéciale — Directeur de la publication **Abdellah Chankou**

Mix énergétique à l'horizon 2030

Le Maroc a de l'énergie à revendre…

Le Maroc passe au vert

EDITO

par Abdellah Chankou

Le Maroc passe au vert

Il ne fait aucun doute que le Maroc, pays faiblement émetteur de gaz à effet de serre, est engagé, résolument et sérieusement sur la voie des énergies renouvelables avec une certaine longueur d'avance qui lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Cette anticipation procède d'une démarche volontariste et perspicace du souverain qui a abouti à la construction du plus grand complexe solaire au monde et à l'émergence de plusieurs centrales éoliennes. La démarche marocaine a ceci de particulier qu'elle va au-delà d'une simple volonté de réduire la dépendance nationale vis-à-vis des combustibles fossiles qui pèse lourd sur le budget de l'État. Elle projette de fait le pays dans l'après-pétrole qui a déjà commencé et qui concerne tous les secteurs d'activité. Pour ne pas être à la traîne, les géants de l'or noir européens investissent à coups de milliards dans l'énergie verte. De leurs choix dépendra la mobilité de demain et elle se déploie déjà sous nos yeux avec l'essor des voitures électriques et l'arrivée dans les années à venir d'avions sans CO2. L'objectif fixé par les Européens à l'horizon 2050 est très ambitieux. Atteindre la neutralité carbone. Cette dynamique vertueuse, appelée à se développer, valide la stratégie marocaine qui allie efficacité énergétique et protection de l'environnement. Ces deux préoccupations rejoignent les objectifs de l'économie circulaire qui peut être une excellente alternative à l'enfouissement des déchets qui pèche par son caractère à la fois polluant et onéreux. Dans un pays qui produit près de 6 millions de tonnes de déchets ménagers par an, il va sans dire que la valorisation énergétique de ces détritus permet une réduction assez substantielle des énergies fossiles. Les partis politiques gagneraient à s'approprier la question écologique en la transformant au moins en outil de gouvernance locale où il y a tant de choses à faire et à promouvoir (éclairage public, transport, etc.).

C'est bien beau de verdir sa politique, de s'autoproclamer défenseur de la nature et de faire semblant de prendre conscience des dangers qui la menacent du fait des activités humaines. Quelque chose de concret et de salutaire manquera toujours au dispositif si les gros pollueurs, qui portent atteinte tous les jours à l'environnement, continuent à le massacrer sans qu'ils soient inquiétés. Le dernier épisode fâcheux en date concerne la pollution de l'Oued Bouregreg par une substance toxique sans que le gouvernement ne sévisse contre les responsables de ce drame écologique… Un effort considérable reste à déployer par les pouvoirs publics pour pousser certains industriels à accélérer leur transition vers des processus industriels plus respectueux de la biodiversité en les obligeant à se doter de stations d'épuration. Objectif : éviter les rejets dangereux comme les métaux lourds dans les oueds, fleuves et rivières.

Un effort considérable reste à déployer par les pouvoirs publics pour pousser certains industriels à accélérer leur transition vers des processus industriels plus respectueux de la biodiversité en les obligeant à se doter de stations d'épuration.

La même indifférence prévaut à l'échelle internationale face à l'urgence climatique. À cet effet, force est de constater que les dirigeants de la planète tardent à adopter des actes forts à la hauteur de la gravité de la situation comme l'avait si bien rappelé le souverain dans son plaidoyer à l'occasion de la COP 22 organisée en novembre 2016 à Marrakech, où il a souligné que l'humanité entière place de grands espoirs dans les décisions qui seront prises au cours de cette conférence dont les ardeurs seront toutefois refroidies avec l'annonce du retrait des États-Unis de Donald Trump des Accords de Paris sur le climat (que le nouveau président Joe Biden a réintégrés dès son élection).

Aujourd'hui, de plus en plus d'entreprises d'ici et d'ailleurs, cherchent à « verdir » leur image pour se donner bonne conscience. Mais on est encore loin du compte. Subsistent encore des comportements, lourdement préjudiciables à la biodiversité, qui font rougir de honte. ●

BANQUE POPULAIRE

GRANDIR. ENSEMBLE.

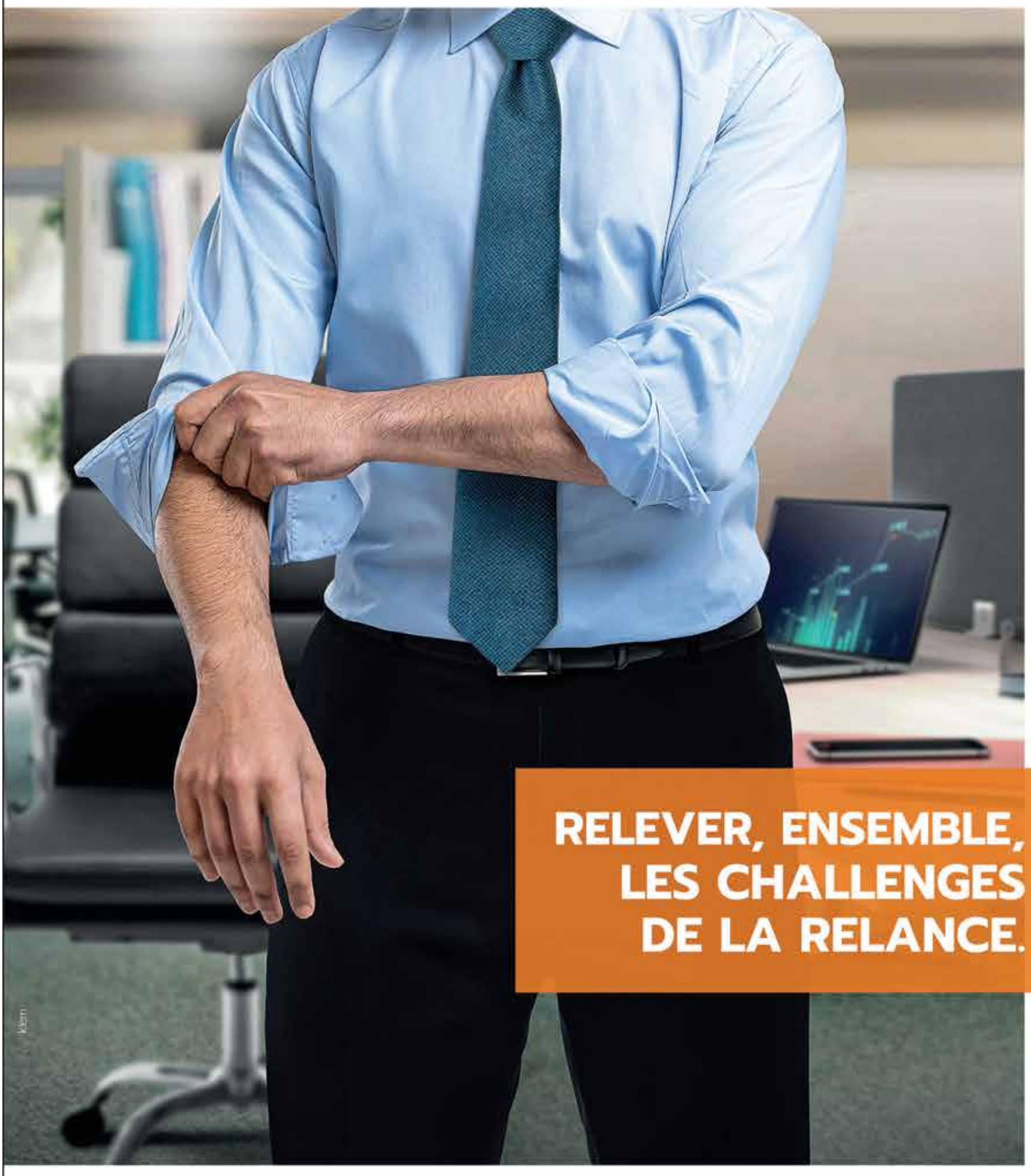

RELEVER, ENSEMBLE, LES CHALLENGES DE LA RELANCE.

La Banque Populaire a depuis toujours pour ambition d'accompagner les régions du Maroc dans leur essor.

Aujourd'hui encore, elle demeure fidèle à sa mission en étant partenaire de la relance de l'investissement. Dans cet élan, la Banque mobilise toutes ses forces en faveur de l'ensemble des entreprises et des compétences au Maroc et à l'étranger afin de leur permettre de s'ouvrir de nouvelles perspectives, de lancer, de développer et de diversifier leurs activités pour contribuer, Ensemble, à un Maroc encore plus fort.

GROUPEBCP.COM

#LA_RELANCE_ENSEMBLE

Développement durable

Le Maroc prend les devants

Le développement durable est désormais une priorité nationale à laquelle le souverain accorde une importance particulière. Gravé dans le marbre de la Constitution de 2011, le droit à l'environnement aura constitué le point de départ pour l'élaboration d'une politique ambitieuse en la matière.

Ahmed Zoubaïr

Une stratégie porteuse de développement…

«De nombreuses études et recherches internationales font état d'un épuisement sans précédent des ressources naturelles, d'une augmentation drastique de la pollution et d'une perturbation profonde de l'équilibre écologique, à l'échelle mondiale.» C'est le constat dressé par le Roi Mohammed VI dans le message qu'il avait adressé aux participants à la 8e conférence islamique des ministres de l'Environnement qui s'est tenue à Rabat en octobre 2019. Un constat sans ambages : « notre planète subit désormais, de plein fouet les préoccupants effets induits par cette situation alarmante, voire périlleuse, aux plans économique, social et sanitaire », avertit le chef de l'État.

Convaincu de la nécessité vitale de protéger la planète, le Maroc a renouvelé son engagement environnemental aussi bien sur le plan national qu'international.

En effet, le Royaume a toujours plaidé en faveur d'une action commune pour faire face aux défis planétaires. « Aucun pays aussi puissant soit-il, ne pouvant à lui seul y parvenir », avait affirmé le Roi dans son discours adressé aux ministres de l'environnement des pays islamiques en mettant l'accent sur l'importance de traiter ces questions dans le cadre d'une coopération étroite entre les États.

Rappelant les engagements du Maroc dans ce sens, le Roi avait souligné que le Royaume s'est engagé dans une dynamique de mobilisation collective, aux niveaux national et international, en mettant en œuvre une politique volontariste de préservation de l'environnement et en intégrant la dimension environnementale dans les différentes stratégies sectorielles et les divers plans de développement. Le Royaume a, par ailleurs, inscrit le droit à l'environnement dans sa Constitution depuis 2011, franchissant ainsi un nouveau cap qui vient raffermir encore son engagement déterminé en la matière.

Dans le cadre de ses engagements internationaux, le Maroc concourt activement à la mise en œuvre diligente des objectifs de développement durable des Nations Unies, à l'horizon 2030. Plusieurs projets ont été lancés afin de relever ce défi. C'est dans ce sens qu'un cadre de gouvernance et des plans sectoriels de développement durable ont été élaborés en vue de favoriser la transition vers une économie verte, à l'horizon 2030, avait annoncé le Souverain.

Disposant désormais d'une stratégie nationale de développement durable (SNDD), le Maroc a opté pour une approche collective afin de matérialiser ses ambitions. Conscient de l'importance d'une transformation culturelle profonde, fondée sur la sensibilisation accrue à l'environnement, la promotion de l'éducation à l'environnement, en particulier auprès des générations montantes et un ancrage de la culture du développement durable, le Maroc a fait le choix d'intégrer de cette culture capitale dans les programmes d'éducation et de formation. ●

Une académie islamique pour l'environnement

Le Maroc a d'ores et déjà mis en route le processus de création de l'Académie islamique pour l'environnement et le développement durable qui a pour ambition d'approfondir la réflexion académique autour de cette thématique. L'annonce en a été faite en 2008 par le Roi Mohammed VI dans son message adressé aux participants à la 3e conférence islamique des ministres de l'Environnement.

« Ce projet commun, à vocation académique, a pour ambition d'approfondir la réflexion académique autour de cette thématique », a indiqué le Souverain. Il a, à cet égard, souligné l'importance de l'action environnementale collective qui permettra de renforcer la complémentarité et la coordination, l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les pays en vue de promouvoir la coopération islamique commune.

« L'enjeu est de susciter une prise de conscience accrue des enjeux environnementaux et de développement, actuels et futurs, et d'identifier les meilleurs moyens d'y faire face, en termes de gouvernance, de sciences, de technologies, de renforcement des compétences » avait-il soutenu notant que cette instance entend également, se hisser au rang de leader en développement durable, en adoptant des méthodes de travail, inspirées de notre culture islamique authentique, qui permettent de tirer judicieusement parti des ressources de notre planète. l

Mix énergétique à l'horizon 2030

Le Maroc a de l'énergie à revendre…

Si elle ne représente que 34 % de la puissance nationale installée actuelle, la part des énergies renouvelables est appelée à croître de manière significative grâce à un programme ambitieux déployé dans ce domaine stratégique.

Jamil Manar

Le soleil, une énergie propre et précieuse…

Le Maroc s'est fixé l'objectif de porter la part des énergies renouvelables à au moins 52 % du mix énergétique à l'horizon 2030 contre 42 % en 2021. Un objectif, certes, très ambitieux, mais qui semble à portée de main notamment grâce à l'engagement personnel de S.M. le Roi Mohammed VI dans le suivi de ce chantier stratégique pour le Royaume. Cet engagement s'est traduit par le lancement de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD), la mise à niveau de l'arsenal juridique national et l'engagement sur le plan international notamment avec l'organisation de la COP22 à Marrakech en 2016. Un an auparavant, le Maroc signe l'Accord de Paris pour le climat et s'inscrit dans l'effort international de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Le Royaume anticipe et prépare l'après-pétrole en misant sur les énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire qui lui offre un taux d'ensoleillement très avantageux.

Selon l'Observatoire Marocain de l'Énergie, relevant du ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, « le Maroc mène une stratégie ambitieuse dans le secteur énergétique s'engageant dans des projets visant le développement de ce secteur d'une valeur de 40 milliards de dollars à l'horizon 2030, dont 30 milliards consacrés aux énergies renouvelables ».

Grâce à ces chantiers d'envergure, le Royaume a pu donc entamer sa transition énergétique qui commence à porter ses fruits. En effet, « la part de l'éolien et du solaire dans la puissance électrique installée, qui n'était que de 2 % début 2009, a atteint 13 % en 2016 », toujours selon la même source.

Poursuivant sa politique des grands travaux énergétiques, le Royaume dispose désormais d'une puissance installée de 10 557 MW, dont 36,8 % d'énergie renouvelable grâce à un investissement de 3,5 milliards de dirhams réalisé en 2020, selon le Groupe national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). Pour renforcer cette capacité de production, plusieurs chantiers ont été réalisés ou en cours de réalisation. Il s'agit notamment du parc éolien de Midelt (210 W) et de la centrale éolienne de Boujdour (300 MW) qui ont atteint leurs phases finales. D'autres projets tels que le parc éolien d'Essaouira (270 MW) et la station de transfert d'énergie par pompage d'Abdelmoumen (350 MW) sont dans leurs dernières phases de réalisation.

Tous les indicateurs sont donc au vert et le Maroc est décidé sous la vision éclairée de son souverain à réussir le pari de l'électricité renouvelable. L'objectif étant de réduire sa dépendance énergétique qui est actuellement de plus de 90 % et devenir très compétitif en ce qui concerne le coût de production du kWh à partir des énergies renouvelables. Le pays s'apprête même à produire le KWh le moins cher au monde à partir de l'éolien grâce aux projets faisant partie du programme de 850 MW en phase de lancement. Pour y parvenir, le Maroc entend accélérer la cadence et renouer des partenariats internationaux stratégiques et accompagner l'industrialisation de sa production renouvelable. Tout un programme. ●

Noor Ouarzazate, le Maroc rayonne à l'international

Le complexe solaire NOOR Ouarzazate a été le premier projet élaboré dans le cadre d'une vision globale pour la transition énergétique au Maroc. Doté d'une capacité de 580 mégawatts répartie sur quatre centrales, ce complexe est parmi les plus grands parcs solaires au monde et le plus grand en Afrique. Depuis sa mise en œuvre effective, le projet permet d'alimenter près de deux millions de Marocains en électricité et d'éviter le rejet, dans l'atmosphère, de près d'un million de tonnes par an de gaz à effet de serre. Structuré selon une approche de partenariat public-privé, le projet d'énergie solaire piloté par Masen est le plus grand complexe solaire multi-technologique au monde. Le site, qui se déploie sur une surface de 3 000 hectares, compte 4 centrales solaires, parmi lesquelles la centrale solaire Noor Ouarzazate III dont la tour, haute de 243 mètres, est la plus haute en opération sur le continent.

Économie de l'Eau

Vers une indépendance totale à l'horizon 2030

Les ressources en eau souterraines sont stratégiques pour le Maroc. Dans une démarche volontariste, le groupe OCP a pris la décision de préserver ces ressources dans le cadre de son « programme eau », intégré et durable.

Rachid Wahbi

L'eau occupe une place importante dans les stratégies d'OCP.

Ce programme industriel, démarré en 2008, a permis au **groupe** OCP d'atteindre les objectifs de croissance industrielle tout en préservant les ressources hydriques nationales. En 2020, le groupe a pu satisfaire 31 % de ses besoins en cette ressource vitale à partir des réserves en eau non conventionnelles (eaux usées domestiques traitées et eaux dessalées). Visant une indépendance totale en eau avant 2030, OCP a développé un «Programme Eau » reposant sur deux axes majeurs, à savoir l'optimisation de l'utilisation de l'eau sur l'ensemble de la chaîne de valeur et le recours aux ressources en eaux non conventionnelles : eaux usées urbaines épurées et eaux de mer dessalées.

Depuis sa mise en œuvre, en 2008, date du lancement du programme industriel du groupe, ce dispositif a mobilisé plus de 3,5 milliards de dirhams sous forme de prêts internationaux octroyés par l'AFD (Agence française de développement) et la KFW (Banque allemande de développement).

Ressource essentielle dans chacune des étapes de la chaîne de valeur de le groupe, des activités minières au transport en passant par la valorisation, l'eau occupe donc une place importante dans les stratégies d'OCP. Sa rationalisation et sa préservation durable sont érigées en priorité. Pour y parvenir, le groupe a fait appel au sens de l'innovation de ses équipes d'ingénieurs. Ainsi, plusieurs grands projets à forte valeur ajoutée ont vu le jour, notamment dans la ville de Khouribga et à Jorf Lasfar. Le Slurry Pipeline reliant les deux sites est d'ailleurs un exemple en la matière. « Ce mode de transport du phosphate lavé sous forme de pulpe engendrera une économie de près de 3 millions de m3 d'eau par an en pleine capacité de fonctionnement », souligne le groupe.

Dans les détails, le nouveau processus permet l'élimination de l'étape de séchage, nécessaire pour l'ancien mode de transport par train tout en permettant de garder l'humidité naturelle du phosphate alors que l'intégralité de l'eau servant au transport est réutilisée au niveau des installations de valorisation.

Dans le cadre de ce programme, le groupe recycle plus de 80 % des volumes d'eau utilisés dans les procédés d'enrichissement du phosphate par lavage-flottation.

Le géant mondial des phosphates procède également à la récupération d'un maximum d'eau à partir des boues de lavage, le traitement des pistes de camions et à la recherche continue de procédés moins consommateurs d'eau au niveau de la transformation industrielle, dans le but de réduire la consommation spécifique en eau de 15 % dès 2024. ●

Une stratégie fondée sur l'optimisation de l'utilisation de l'eau sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Énergies renouvelables : Le Maroc fait mieux que les États-Unis...

Position très honorable pour le Maroc dans le classement 2021 de The Green Future Index du MIT Technology Review Insights. Pointant à la 26ème place bien loin devant la Corée du Sud (31ème), Israël (38ème) ou même les États-Unis (40ème), le Royaume récolte ainsi ses efforts tangibles en matière d'énergies renouvelables et de lutte contre le changement climatique.

MIT Technology Review Insights met en exergue la politique ambitieuse mise en place par le Maroc au cours de ces dernières années qui s'est traduite par le lancement d'une panoplie de projets d'envergure liés à l'énergie verte. Le projet-phare dans ce domaine n'est autre que le complexe Noor de Ouarzazate, considéré comme le plus grand parc solaire du monde en termes de taille et de capacité de production.

4 GÉNÉRATIONS ET 100 ANS
D'INNOVATION.
OCP fête ses 100 ans d'existence. Un siècle forgé
par des femmes et des hommes d'exception.
Retrouvez leurs réalisations sur :
https://centenaire.ocpgroup.ma
OCP

Usage des ressources en eau non conventionnelles

La démarche eau nette d'OCP

Ahmed Zoubaïr

La station d'épuration de Khouribga du groupe OCP.

Eaux usées domestiques épurées, eaux dessalées, l'eau servant au transport… Le groupe OCP recourt en priorité à la réutilisation des eaux. Un procédé écologiquement responsable qui permet au géant mondial des phosphates de contribuer à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles en eau douce. Ce positionnement stratégique, adopté par le groupe depuis le démarrage en 2008 de son programme industriel, commence déjà à donner ses fruits. En effet, plusieurs grands chantiers ont été lancés, faisant ainsi du groupe l'un des champions environnementaux du pays.
L'un des exemples-phares de l'engagement d'OCP apparaît au niveau de la laverie "Merah Lahrach" qui montre la fibre écologique du groupe et son souci réel pour l'économie verte.
Cette laverie est la première au monde à utiliser, pour le lavage du phosphate, des eaux usées épurées, précise le groupe. Ces eaux proviennent de la station d'épuration des eaux usées (STEP) de la ville de Khouribga. Réalisée entre 2008 et 2010, cette station est dotée d'une capacité de 5 millions de m3/an. Elle a permis depuis sa mise en service de traiter quelque 45 millions de mètres cubes. Deux autres STEP ont vu le jour dans les sites miniers de Benguerir et Youssoufia. Avec ces deux réalisations, OCP a pu porter sa réutilisation industrielle des eaux épurées à environ 10 millions de m3 par an. Une partie des eaux en sortie de la STEP de Benguerir sert aussi à l'arrosage des espaces verts de la Ville Verte Mohammed VI. Une grande économie d'énergie est également réalisée au niveau de ces différents sites. Selon les experts du groupe, « la valorisation énergétique du biogaz issu du processus de traitement des eaux usées, permet de couvrir les besoins électriques des STEP à hauteur de 30% ». Le groupe a lancé, par ailleurs, plusieurs études de faisabilité pour renforcer les capacités de réutilisation industrielle des eaux usées épurées, à partir de STEP nouvelles ou existantes. S'agissant du dessalement de l'eau de mer, OCP compte sur cette option pour couvrir la totalité des besoins additionnels requis par son développement industriel, sans aucune demande complémentaire en eaux conventionnelles. Un projet est en cours depuis 2016 à Jorf Lasfar. La plateforme industrielle de ce site est alimentée depuis 2016 par la plus grande station de dessalement au Maroc avec une capacité annuelle de 25 millions de m3. « La station utilise le procédé d'osmose inverse, un procédé de production d'eau douce qu'OCP maîtrise depuis le démarrage de sa station de dessalement à Laâyoune en 2006 », indique le groupe qui compte mettre en service une extension de la station de Jorf Lasfar avant la fin de 2022. ●

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

UN GROUPE EN ACTION
POUR UN MAROC EN DÉVELOPPEMENT

Institution financière publique, la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) exerce, depuis sa création en 1959, un double mandat :

1/ Collecter et sécuriser l'épargne réglementée (dépôts de la CNSS, de la Caisse d'Epargne Nationale, des professions juridiques, consignations)

2/ Canaliser l'épargne de long terme vers des investissements utiles et générateurs de croissance socioéconomique.

En sécurisant et en fructifiant, d'une part, l'épargne des déposants et en appuyant, d'autre part, la stratégie nationale de développement à travers des projets créateurs d'externalités positives, le Groupe CDG joue pleinement son rôle de tiers de confiance et de créateur de valeur réelle au service des enjeux de développement socioéconomique du Royaume.

Pour le Maroc Avenir

www.cdg.ma GroupeCDG

صندوق الإيداع والتدبير
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

Station d'épuration des eaux usées de Médiouna

Comment Lydec préserve la ressource et l'environnement

Grâce à la technique déployée, qui allie les boues activées et la technologie membranaire, cette station permet un filtrage d'eau de haute qualité, réutilisée à des fins agricoles.

La pollution de l'eau est un défi mondial que les pays aussi bien développés qu'en développement doivent relever. Ce problème majeur sape la croissance économique, porte préjudice à l'environnement et affecte la santé humaine de milliards de personnes. Bien que l'attention mondiale se soit principalement focalisée sur la quantité d'eau, l'efficacité de son utilisation et les questions de sa répartition, la mauvaise gestion des eaux usées a créé de graves problèmes de qualité de cette substance vitale dans de nombreuses régions du monde- dont fait partie le Maroc- confrontées à cette problématique.

La pénurie mondiale d'eau est due non seulement à la rareté physique de la ressource, mais aussi à la détérioration progressive de la qualité de l'eau dans de nombreux pays, ce qui réduit la quantité d'eau pouvant être utilisée en toute sécurité. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'importance de la qualité de l'eau et inclut une cible spécifique en matière de qualité de l'eau dans l'Objectif de développement durable (ODD).

L'Agenda 2030 pour le développement durable devrait fortement influencer les politiques et stratégies futures et faire en sorte que la lutte contre la pollution de l'eau soit élevée au rang des priorités internationales et nationales. Les établissements humains, les industries et l'agriculture sont les principales sources de pollution de l'eau. À l'échelle mondiale, 80 % des eaux usées des villes et grandes agglomérations sont rejetées directement sans traitement aucun dans les masses d'eau. L'industrie étant à l'origine du déversement de millions de tonnes de métaux lourds, de solvants, de boues toxiques et d'autres déchets dans les masses d'eau chaque année. L'agriculture, qui représente 70 % des prélèvements d'eau dans le monde, joue un rôle majeur dans la pollution de l'eau.

Face à ces défis cruciaux, la Lydec, délégataire casablancais d'eau, d'électricité et d'assainissement, qui opère sur un vaste territoire exposé au stress hydrique et aux risques naturels, prend les devants en anticipant les enjeux à venir. Pour que demain ne rime pas avec pénurie et pollution hydrique et pour que la plus grande ville du Maroc dispose suffisamment de ressources en eaux alternatives, Lydec mène l'expérimentation de la réutilisation des eaux usées traitées (Reuse).

En 2013, l'opérateur casablancais a mis en service la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Médiouna. Dimensionnée pour 40.000 équivalents habitants (extensibles à 80.000), elle est la première STEP en Afrique du Nord à utiliser un processus combinant le procédé des boues activées et la technologie membranaire. Le dispositif, certifié ISO 14001, est performant, sa qualité d'épuration permettant la réutilisation des eaux à des fins d'irrigation agricole. « Pour démontrer la pertinence et l'intérêt de la réutilisation des eaux épurées de la STEP

Les eaux usées traitées de la STEP sont utilisées pour l'arrosage du jardin et les boues déshydratées sont utilisées comme fertilisants.

dans l'agriculture urbaine et biologique, la Fondation Lydec a aménagé en 2016, en partenariat avec une association d'universitaires, l'ARADD (Association Recherche-Action pour le Développement Durable), un jardin expérimental d'agriculture urbaine de 1.600 m², sur le site de la station. Regroupant plus de 80 espèces végétales, il est composé de 7 zones de cultures (jardin potager, forêt comestible avec arbres fruitiers, plantes aromatiques…) comportant une pépinière ainsi qu'une zone de biodiversité et un espace de compostage. Les eaux usées traitées de la STEP sont utilisées pour l'arrosage du jardin et les boues déshydratées sont utilisées comme fertilisants. »

Cet espace vert sert aussi de vecteur à une action de sensibilisation du public. «Lieu de sensibilisation ouvert à l'ensemble de nos parties prenantes (élèves et étudiants, riverains, associations, agriculteurs, élus…) en faveur de la protection de l'environnement et du développement de l'économie circulaire. »

Néanmoins, et quand bien même l'action proactive de Lydec dans ce domaine est salutaire, elle a besoin d'opérer dans un cadre réglementaire approprié.

« En plus de promouvoir l'économie circulaire et d'encourager durablement la réutilisation des eaux usées traitées, il faut poursuivre la mise en œuvre d'une réglementation incitative et facilitatrice, sur la base de politiques publiques économiquement incitatives, afin d'accélérer la transition vers l'économie circulaire », indique le management de Lydec.

Il s'agit en fait d' « une solution concrète qui répond aux enjeux du stress hydrique, mais aussi d'un développement territorial équilibré, conformément à l'Objectif 11 de Développement Durable des Nations Unies sur les villes et les communautés durables. »

Expérience inédite, cet espace expérimental d'agriculture urbaine, site-pilote du « Reuse » à Lydec, a reçu en 2018, le Prix Hassan II pour l'Environnement, dans la catégorie «Initiatives des Entreprises ».

Ce site-pilote que l'Association Internationale Climate Chance a intégré, en 2019, dans sa cartographie de l'action procède aussi d'une initiative louable de la démarche RSE de Lydec qui mobilise ses parties prenantes, conformément à sa Feuille de route Développement Durable l'horizon 2030. « L'espace expérimental d'agriculture urbaine s'inscrit, en effet, dans le cadre de cette feuille de route, notamment son engagement n°3 qui vise à 'Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique'».

Il s'agit en effet d'un outil dynamique de diffusion de projets menés dans le monde entier par des acteurs non étatiques engagés dans la lutte contre le changement climatique.

Pour sa septième année d'exploitation, la STEP de Médiouna a traité, en 2020, plus de 981 000 m³ d'eaux brutes. Dotée de la technologie de Bioréacteur à membranes, le rendement épuratoire atteint plus de 95%, toute pollution confondue. ●

Lydec ليدك

Notre ville évolue,
nos engagements DD aussi.

2030

Feuille de route
Développement Durable

Engagement 1

Contribuer à une urbanisation durable du Grand Casablanca

Engagement 2

Renforcer l'approche partenariale au service du Bien Commun

Engagement 3

Agir en faveur de la gestion durable des ressources naturelles dans un contexte de changement climatique

Engagement 4

Promouvoir un développement socio-économique équitable

Contribuons tous au développement durable de notre ville

Al Omrane, acteur public engagé

Le développement durable comme fondation

Il était naturel que le groupe intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques au cœur de sa stratégie d'entreprise en interagissant avec les différentes parties prenantes.

Le groupe mise sur l'habitat durable…

Groupe bâtisseur engagé dans le développement durable et responsable socialement, il s'évertue depuis sa création, en raison principalement de son positionnement social, à être une entreprise-modèle dans ce domaine.

Dès 2013, le groupe Al Omrane formalise cet engagement à travers l'adoption de la charte nationale de l'environnement et du développement durable et la mise en place d'un plan de gestion environnemental et sociétal, et plus récemment l'obtention du Label RSE de la CGEM. Ainsi, Al Omrane fait de cette exigence l'élément moteur de tous les chantiers qu'il lance, et consolide en permanence son niveau de maturité en matière de RSE à travers une multitude d'actions menées et projetées.

Cette exigence se traduit à travers son approche intégrée pour un habitat durable. Il s'est mis d'abord en conformité avec la réglementation thermique et l'accessibilité, et a retranscrit cette exigence dans ses conventions avec ses partenaires.

Il donne l'exemple en mettant à niveau énergétiquement ses sièges et bâtiments qu'il occupe. Il s'appuie également sur l'innovation et R&D en lançant des projets pilotes en efficacité énergétique dans les logements sociaux (en partenariat avec l'Union Européenne et l'AMEE). La durabilité est respectée en amont, d'abord dans le choix des matériaux de construction, ensuite dans les techniques d'aménagement déployées, en passant par la conception/construction et l'amélioration du concept des bâtiments. Dans la continuité de ce type d'actions,

Al Omrane s'appuie pour cela sur l'expertise de l'Institut de recherche en énergie solaire et énergies nouvelles (IRESEN) pour l'amélioration continue des procédés et de l'empreinte carbone des constructions, et sur celle des chercheurs du CNRST (Centre National de Recherche Scientifique et Technique) pour des matériaux et approche novatrice.

Les deux entités ont officialisé leur collaboration à travers une convention sur la base de laquelle elles conjuguent leurs efforts et leurs moyens et compétences humaines et matérielles pour innover en matière de construction durable, d'efficacité énergétique des bâtiments, avec l'implication de startups novatrices dans ce domaine.

Sur le plan concret, le Groupe a initié des projets pilotes, mais également une approche responsable des bâtiments et des espaces qu'il est chargé de développer. À Tamesna, le Groupe réalise actuellement l'opération Dalia, véritable projet pilote innovant HQE. Il s'agit de 32 logements intégrant une enveloppe avec conforts thermiques et acoustiques, puits de lumière naturelle et chauffe-eaux solaires individuels.

Le Groupe accompagne, enfin, les chercheurs dans le développement de leurs recherches à savoir un nouveau procédé de construction à base d'un matériau économique et durable appelé « Monomur Alternatif Silico-Calcaire Expansé (MASCE) », et un second projet portant sur la valorisation de la gangue de charbon dans la fabrication de matériaux hybrides à caractère liant hydraulique innovant écologique et durable appelé « Brique de Jerada ».

Au regard des enjeux sociaux et environnementaux du Groupe, Al Omrane a fait ainsi le pari d'entreprendre une démarche de Responsabilité sociétale, étant convaincu que sa performance globale est directement corrélée à sa performance sociétale.

Par sa mission sociale, en tant qu'acteur public qui contribue à améliorer les conditions d'habitat des Marocains, Al Omrane possède un fort ADN social, et place le citoyen, au sens large, au cœur de ses actions.

Il a été donc naturel mais essentiel, que le Groupe intègre les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions en permanence avec ses différentes parties prenantes et son écosystème.

En effet, lorsqu'elle est pleinement intégrée dans la stratégie de l'entreprise, la RSE est un outil permettant de rendre son fonctionnement plus agile et d'améliorer la pérennité de sa performance. ●

RSE AL OMRANE

TOUS POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Groupe al omrane

www.alomrane.gov.ma

Bonne gouvernance | Respect des droits Humains | Amélioration des conditions de travail | Respect & Préservation de l'environnement | Loyauté et bonnes pratiques | Intérêt pour le client | Engagement communautaire locale

Eco-Cité Zenata

Une ville durable à dimension humaine

Initiée sur hautes instructions royales, la nouvelle ville intelligente de Zenata répond dans son approche innovante à une démarche d'écoconception qui révolutionne la vie urbaine.

Ahmed Zoubaïr

Au carrefour des deux plus grandes villes du Royaume, Rabat, la capitale administrative et Casablanca, la capitale économique, une nouvelle ville aux ambitions écologiques est en train de sortir de terre. S'étendant sur une superficie de 1.860 ha qui représente l'une des dernières réserves foncières du Grand Casablanca, destinée à accueillir 300.000 habitants et créer 100.000 emplois, l'éco-cité Zenata, qui a été inaugurée par le souverain en 2006, se veut une ville durable et intelligente dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée à la société d'aménagement de Zenata (SAZ), filiale du groupe CDG.

Celle-ci a fait appel au cabinet français Reichen & Robert et a bénéficié du soutien financier de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les travaux dans l'Eco-Cité Zenata, qui a tous les atouts pour faire oublier les ratages des villes nouvelles, se sont poursuivis même en ces temps de pandémie. En effet, la Société d'aménagement Zenata et ses partenaires ont maintenu leurs activités pendant cette période de crise sanitaire afin de respecter les plannings initiaux de réalisation de cette ville « verte » aux portes de la métropole. Selon les prévisions actualisées, le quartier sud de l'Eco-cité abritera un pôle santé intégré avec l'ouverture, prévue en 2023, d'un hôpital. Un campus universitaire international y verra le jour cette même année. Il connaîtra également l'ouverture de la 2e phase du centre commercial suprarégional dont la première phase a été ouverte au public en mars 2016. Le pôle Sud de la ville comprendra également un quartier d'affaires à proximité de la gare ferroviaire en cours d'aménagement dans la ville. Plusieurs immeubles bureaux sont déjà en cours de finalisation au niveau de cette zone.

Première ville africaine labellisée Eco-City Label

Développant des projets d'aménagement d'un genre nouveau, l'Eco-Cité Zenata est la première ville à avoir obtenu le label de performance « Eco-City Label » (ECL), délivré par Cerway (organisme international et opérateur certificateur de HQE™). Cette certification avait été obtenue lors de la 22e conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, COP 22, qui s'est tenue, en 2016 à Marrakech. Ce label a pour vocation d'accompagner les acteurs locaux, notamment dans l'amélioration de la gouvernance de leur projet. En effet, la certification HQE Aménagement contribue à l'atteinte des Objectifs de Développement durable de l'ONU en favorisant l'engagement de tous les acteurs, citoyens compris, pour intégrer de manière systématique à leurs projets de territoires des actions positives pour l'avenir de la planète. L'Eco-cité de Zenata constitue par ailleurs un exemple réussi d'application du référentiel de cette certification en s'appuyant sur 3 axes principaux. Il s'agit de l'inclusion sociale, du développement économique et du développement urbain innovant et durable. Selon les dirigeants de la SAZ, le défi est de construire une ville intelligente en termes de mobilité, d'accès aux soins, d'équité sociale, d'exploitation de l'espace public, de sécurité, de gestion des réseaux et de traitement des déchets. À titre d'exemple, les espaces verts à l'Eco-cité de Zenata représentent 30 % de l'ensemble de la superficie de la ville, soit 15 m3 par habitant alors que la recommandation de l'OMS se situe autour de 10 %. Ce qui s'apparente à une grande révolution au Maroc dont les villes, en raison d'une politique urbanistique fondée principalement sur le tout-béton, sont généralement fâchées avec la nature.

Pari ambitieux

Modèle de ville durable servie par une démarche innovante, l'Eco-Cité Zenata entend placer l'Humain au cœur de sa démarche tout en se fixant l'objectif de réduire au maximum les impacts environnementaux. C'est ainsi que cette ville du futur se présente comme un projet inclusif à dimension sociale qui intègre dans sa conception de départ l'ensemble des populations du territoire notamment les bidonvilles, les industries et les cabanons en occupation temporaire du littoral.

Sur le plan économique, les promoteurs de la cité se sont fixé l'objectif de garantir 100 000 emplois à ses 300 000 habitants. Pour tenir ce pari ambitieux, ils ont parié sur trois activités de services à forte valeur ajoutée : Le Campus universitaire international, le centre de santé intégré et le centre commercial supra régional.

Visant l'émergence de nouvelles pratiques urbaines, leur développement et leur diffusion, les responsables de la SAZ se sont engagés pour la création d'un cadre d'action commun. C'est ainsi que le référentiel Eco-cité adopté par la ville s'est érigé en base de réflexion sur l'aménagement durable en Afrique. Véritable « feuille de route », ce référentiel représente un cadre méthodologique permettant d'atteindre des objectifs flexibles, à des enjeux communs à l'ensemble de l'Afrique, tels que la gestion des déchets, la gestion de l'eau, ou le recasement. ●

Économie circulaire

Circulez, il y a beaucoup à avoir…

La question de la gestion et de la valorisation des déchets commence à gagner du terrain au Maroc. Enjeu écologique et économique majeur, cette démarche est nécessaire pour une meilleure économie des ressources naturelles et des énergies tout en étant porteuse de nouvelles opportunités économiques…

Jamil Manar

Le Maroc s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontariste de transition vers une économie plus circulaire. Pour y parvenir, le Royaume s'est engagé sur la piste du développement des filières de valorisation des déchets. Ce qui implique l'utilisation des matières recyclées, et la production des biens conçus pour faciliter leur recyclage. Le pays ambitionne également de promouvoir le réemploi et la réutilisation de ces rejets. Selon la Coalition pour la valorisation des déchets « COVAD », il est important aujourd'hui de faire des produits non intentionnels ou les matières premières secondaires la base d'une économie circulaire verte et inclusive. En s'inscrivant dans cette dynamique vertueuse, le Maroc pourra se positionner à la fois comme un leader industriel mondial de la valorisation et le recyclage des déchets, et une des économies décarbonées les plus compétitives et les plus attractives de la région et de tout le continent.

Aujourd'hui, si de grands efforts restent encore à faire, la prise de conscience de l'importance de l'économie circulaire gagne du terrain.

En effet, tous les spécialistes sont unanimes sur l'importance de l'économie décarbonatée et la valorisation des ressources secondaires que sont les déchets. Cette économie est porteuse d'opportunités pour les citoyens mais aussi pour les entreprises avec l'ouverture de nouveaux marchés et une multitude de ressources.

La COVAD s'est d'ailleurs fixé comme objectif de faire de l'économie circulaire un projet citoyen, durable et inclusif, créateur de valeur sociétale et environnementale, d'attractivité économique, au niveau international, national et territorial. Il s'agit aussi de créer un écosystème intégré des déchets, massif, compétitif et performant, à travers la consolidation des filières de valorisation des déchets existantes et l'intégration des filières internationales à fort potentiel.

Instance de concertation et de proposition, composée d'acteurs institutionnels et privés, la COVAD a identifié plusieurs mesures prioritaires à même de permettre au Maroc de réussir son projet de transition vers une économie circulaire. Parmi ces mesures on retrouve notamment la mise en place d'un système de gouvernance unifié, agile et opérationnel dédié à l'économie circulaire et à l'économie verte ainsi que la création d'un cadre normatif, réglementaire et fiscal incitatif et adapté aux besoins des opérateurs et des impératifs éco-environnementaux internationaux. Cette structure a accordé également un intérêt particulier à l'élaboration des mécanismes de financement innovants, adaptés à la fois aux projets industriels de grande envergure et aux microprojets de valorisation et de recyclage. Il s'agit également de créer une industrie de valorisation et de recyclage compétitive en focalisant sur les économies d'échelle et une politique d'industrialisation de substitution. ●

Les atouts de l'économie circulaire

Concept apparu dans les années 1970, l'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus. En opposition avec l'économie classique dite linéaire, qui produit de la richesse sans se préoccuper de préserver les ressources, l'économie circulaire apporte une réponse intéressante aux enjeux du monde de demain. Le modèle de l'économie circulaire s'inscrit donc directement dans le cadre plus général du développement durable. Elle s'intègre en cela dans une stratégie globale qui fait également appel, entre autres, aux principes de l'économie verte, de l'écologie industrielle, de l'éco-conception ou encore de l'économie de la fonctionnalité. ●

Sacs en plastique : Une loi qui ouvre une belle voie…

Depuis le 1er juillet 2016, la loi marocaine interdit la production, l'importation, l'exportation, la commercialisation et l'utilisation de sacs en plastique destinés à l'emballage. Deux ans après son entrée en vigueur, cette loi a permis de bannir définitivement l'usage des sacs en plastique au niveau de la moyenne et grande distribution. Avec cette interdiction, la demande en produits alternatifs s'est considérablement accrue et l'offre des entreprises a suivi le rythme. La production de sacs non tissés est passée de 1,8 à 3,2 milliards de sacs et celle des sacs tissés de 1 à 1,2 milliard de sacs durant la deuxième année de mise en œuvre de la loi.

Toutefois, l'utilisation de sacs interdits a persisté dans les souks et le commerce ambulant et non organisé, qui s'approvisionnent auprès de réseaux clandestins et de la contrebande. Malgré les efforts des autorités et les multiples saisies opérées, le phénomène semble prendre de l'ampleur sur le plan national. ●

Pompage Solaire pour l'Irrigation Agricole

- Accompagnement de projets de pompage salaire avec différentes configurations conçues, évaluées, installées et en cours de mise en œuvre.
- Un cadre propice de mise en œuvre et des standards de qualité sont mise en place.
- Des mécanismes de soutien financier et d'incitations développés et proposés.
- Les capacités des bénéficiaires et des partenaires sont renforcées dans le développement et la gestion des projets de pompage solaire et d'irrigation goutte à goutte.

gef

amee
Agence Marocaine
pour l'Efficacité Energétique

PNUD